

4) DEGAGEMENT

L'accès s'effectue directement depuis l'entrée.

Le sol est ici recouvert du même carrelage simple que tous les espaces précédents en bon état. Les plinthes carrelées y sont assorties.

Les murs sont recouverts d'un revêtement coloré de type béton brossé.

Le plafond est peint, en état d'usage.

L'espace dispose de tous les équipements électriques utiles (interrupteur, point lumineux, prises électriques) lesquels ne présentent pas d'anomalies visibles.







5) BUANDERIE

Cet espace est accessible depuis le dégagement au moyen d'une porte simple moulurée en bois peint avec poignée métallique et serrure. Son encadrement en bois peint présente quelques impacts et marques d'usure.

Le sol **consiste en une dalle bétonnée à l'état brut. Elle comporte diverses taches et traces.**

Les murs sont peints en blanc, j'y relève de nombreuses traces et taches ainsi que quelques légères fissures localisées.

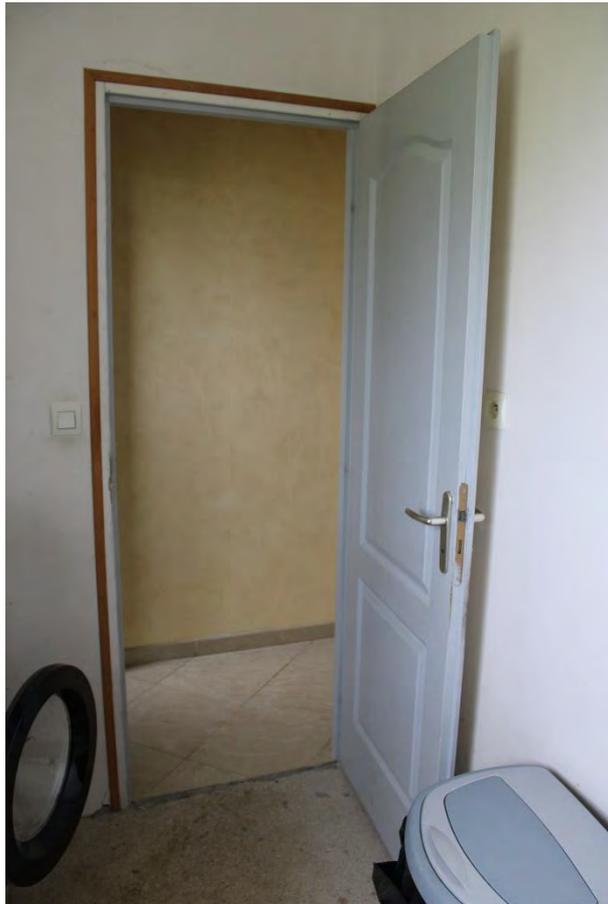
Le plafond est également peint. Je constate que la peinture présente des taches jaunâtres et des cloques à l'emplacement présumé d'un ancien dégât des eaux. A la jonction avec le mur du fond et le mur gauche, il existe une fissure sur toute la longueur.

L'éclairage naturel de l'espace est assuré par une fenêtre simple-battant en PVC équipée de double-vitrage, avec vitrage occultant, en état d'usage.

L'espace dispose de tous les équipements électriques utiles (interrupteur, point lumineux, prises électriques) lesquels ne présentent pas d'anomalies visibles.

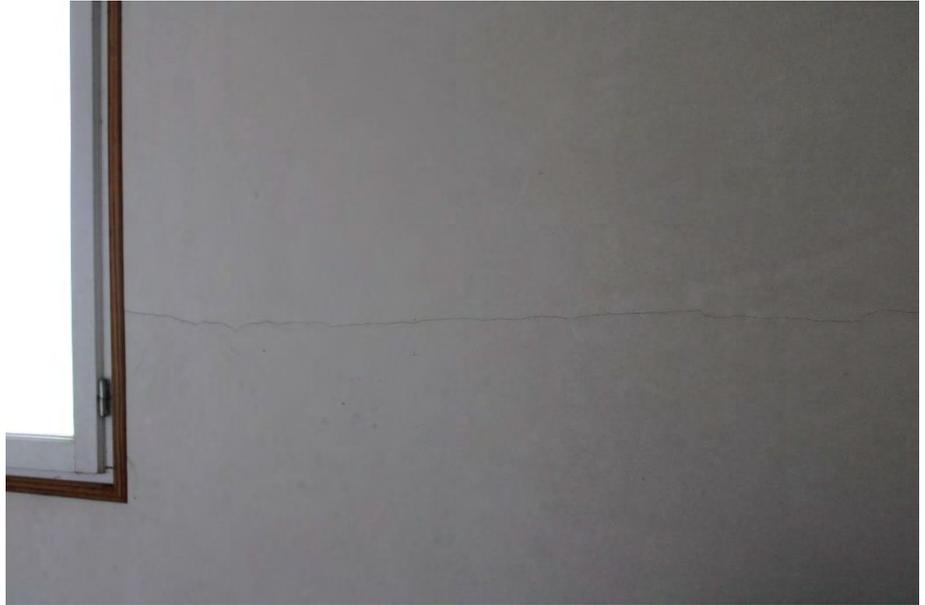
Le chauffage de l'espace est assuré par un convecteur électrique mural standard, sans anomalie apparente.

La pièce dispose également d'une bouche d'aération en PVC, encrassée, ainsi que d'un dispositif d'arrivée et d'évacuation d'eau pour lave-linge.













6) WC

On y accède depuis le dégagement au moyen d'une porte simple moulurée en bois peint avec métallique et système de condamnation.

Le sol est ici recouvert d'un carrelage simple, effet marbre blanc. Ses joints sont jaunis. Les plinthes carrelées y sont assorties.

En partie inférieure, les murs sont recouverts du même carrelage que le sol. En partie supérieure, ils sont peints avec une frise à motif. L'ensemble est en état d'usage normal.

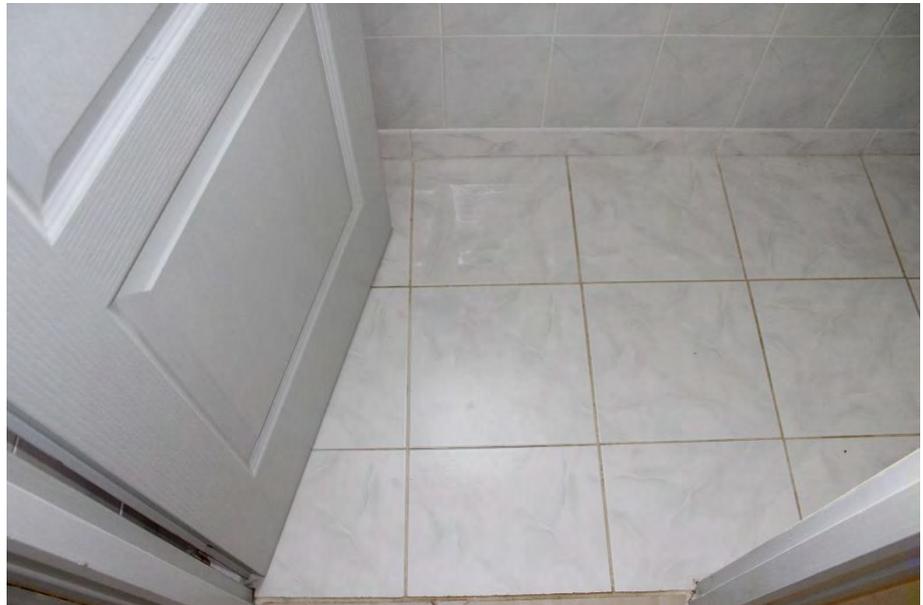
Le plafond est également, en état d'usage.

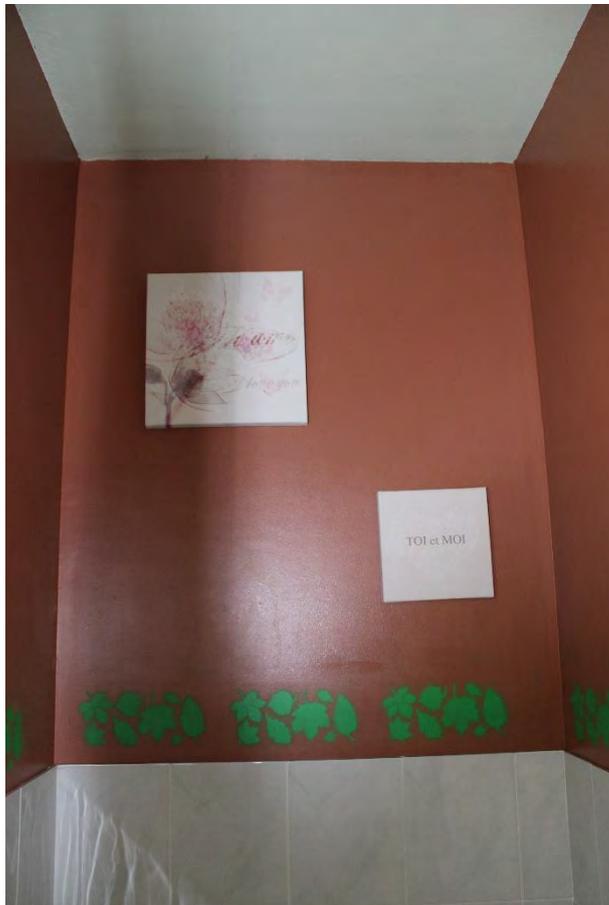
L'éclairage naturel de l'espace est assuré par une petite fenêtre simple battant en PVC équipée de double-vitrage, en état d'usage.

L'espace dispose de tous les équipements électriques utiles (interrupteur et point lumineux) lesquels ne présentent pas d'anomalies visibles. Je relève également la présence d'une bouche d'aération en PVC.

Au titre des éléments d'équipement, je relève naturellement la présence d'un WC sur pied en céramique avec système de double chasse à bouton, fonctionnel.











7) BUREAU

L'accès s'effectue depuis le dégagement au moyen d'une porte simple, pleine, moulurée en bois peint avec poignée métallique et serrure. Sa peinture est salie aux abords de la poignée.

Le sol est ici recouvert du même carrelage simple que le dégagement, sans démarcation. Les plinthes y sont assorties.

Les murs sont peints en blanc. J'y relève quelques taches d'usage et quelques traces jaunâtres à la jonction avec le plafond.

Le plafond est également, peint. Il présente une légère fissure localisée.

L'éclairage naturel de l'espace est assuré par une porte-fenêtre à double-battant en PVC équipée de double-vitrage, en état d'usage.

L'espace dispose de tous les équipements électriques utiles (interrupteur, point lumineux, prises électriques) lesquels ne présentent pas d'anomalies visibles.

Le chauffage de l'espace est assuré par un convecteur électrique mural standard, sans anomalie apparente.









C. PREMIER ETAGE

1) ACCES

On y accède au moyen d'un escalier un quart tournant en bois peint avec rampe en bois peint, en état d'usage.

Les murs de la cage de cet escalier sont recouverts du même revêtement de type béton brossé que l'entrée.

L'éclairage naturel de l'espace est assuré par une petite fenêtre simple battant en PVC équipée de double vitrage.

Je relève la présence d'un point lumineux mural de type lanterne.



